Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 7 (1904)

Heft: 20

Artikel: La photograhie aérienne

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-253861

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Nº 20

Supplément du Dimanche 15 mai

1904

LA PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE

au moyen du Cerf-volant

C'est une invention originale qui récréera bien des familles, bien des jeunes gens surtout comme passe-temps pendant les vacances.

A la campagne surtout on est à l'affût de toutes les distractions possibles; on s'efforce d'en créer chaque jour denouvelles.

En voici une intéressante au plus haut point, et qui profitera à beaucoup de lecteurs du Pays du dimanche.

On photographiait jusqu'ici sur terre et sur mer, mais ce qui manquait c'était la photographie aérienne. Quelques aéronautes avaient bien essayé de prendre des vues de leurs ballons, mais que d'inconvénients présentait cette manière de procéder! Outre la difficulté de la mise en position, il y avait encore à assurer la stabilité et l'immobilité de l'appareil. Et cela, en admettant que l'on fut en possession d'un aérostat, ce qui n'est déjà pas si commun.

Il s'agissait donc de trouver un système pratique et à la portée de tous. MM. Delcour et Paillin viennent de résoudre la question en créant la photographie au cerf-volant; d'après M. Maurice Georges dans le Globe Trotter qui nous apporte ce récit, ils ne se sont pas trompés dans leurs calculs, vu qu'ils obtiennent ainsi des vues à la fois très nettes et très curieuses.

A cet effet, ils ont inventé et fait construire une élégante petite charrette à bras. Le léger véhicule, monté sur deux grandes roues, supporte une caissette percée à mi-hauteur de deux trous. Ceux-ci livrent passage à la manivelle d'un treuil fixé à l'intérieur de la caissette, de manière toutefois à ce qu'il puisse tourner librement. Autour de ce treuil s'enroule le fil de fer qui retient dans les airs le gigan tesque cerf-volant. Cette disposition permet de se transporter facilement au point où l'on veut opérer.

Une fois là il ne reste plus qu'à dérouler le fil nécessaire pour atteindre la hauteur voulue. Mais comment fixer l'appareil à ce fil? L'ingéniosité des inventeurs a tout prévu. Voici ce qu'ils ont trouvé.

Imaginez un petit triangle isocèle dont l'un des côtés serait parallèle au fil et dont les angles adjacents à ce côté seraient munis de crochets. A l'intérieur du second côté et de la base, c'est-à-dire au troisième angle du triangle, est attaché l'appareil. Il va sans dire que ce triangle est formé de trois baguettes de sapin. Seuls les angles munis de crochets sont légèrement garnis de tôle.

Quant à l'appareil photographique proprement dit, c'est un détective 13 × 18 genre jumelle. Sur l'un des côtés est fixé, par le milieu, un ressort dont l'une des extrémités pose sur le bouton de déclanchement.

Ce ressort est comprimé par un fil auquel est adapté une mèche de fumeur. De plus, un second fil, retenant une bande de toile enroulée sur l'appareil, est encore attaché au même morceau d'amadou. Avant de lancer l'appareil, on allume la mèche dont la combustion lente coupera les deux fils au moment voulu.

Le ressort se détend brusquement et appuie sur le bouton de déclanchement. Et c'est ici qu'apparaît l'ingéniosité du système, car, au moment précis où la plaque s'impressionne, l'étoffe se déroulant avertit photographe et sujet.

Maintenant deux mots du cerf-volant, condition sine qua non de ce nouveau mode de procéder.

Nos lecteurs connaissent peut-être les derniers cerfs-volants américains? Celui-ci n'est autre qu'un géant de l'espèce. Formé de trois rectangles d'un mêtre de hauteur, de 0,66 centimètres de côté, il représente un ensemble de six mètres carrés. Les baguettes qui le composent sont de sapin très léger; quant à sa garniture elle est simplement de tussor qu'on a préalablement eu soin de vernir pour éviter que lair ne le traverse.

Puisse l'exemple de ces messieurs inspirer les lecteurs du Pays illustré!